

Guide d'utilisation

Simulateur Arbitrage Rémunération vs Dividendes — Cabinet Extencia

Cabinet Extencia

Contents

Guide d'utilisation — Simulateur Arbitrage Rémunération vs Dividendes	1
À quoi sert le simulateur	1
Démarrer le simulateur	1
Saisir un dossier — workflow type	1
Comprendre les chiffres	3
Cas particuliers et pièges courants	3
Bonnes pratiques cabinet	4
Mise à jour annuelle des paramètres officiels	5
Questions fréquentes	5
Limites du simulateur	6
Contact	6

Guide d'utilisation — Simulateur Arbitrage Rémunération vs Dividendes

Document à destination des collaborateurs et chefs de mission du cabinet Extencia. Il décrit l'usage opérationnel du simulateur en RDV client et en préparation de dossier.

À quoi sert le simulateur

Préparer un arbitrage entre **rémunération du dirigeant** et **distribution de dividendes** en comparant trois structures simultanément : **Micro-entreprise, SARL gérance majoritaire** (régime TNS) et **SAS / SASU** (régime assimilé salarié).

Cas d'usage typiques : - Préparation d'un RDV de cadrage avec un dirigeant en création d'entreprise - Audit de la structure actuelle d'un client (faut-il basculer ?) - Support visuel projeté à l'écran en RDV - Formation interne pour les juniors qui découvrent les mécanismes

Démarrer le simulateur

Accès principal en production : <https://arbitrage.srv1269986.hstgr.cloud>

L'outil est hébergé sur un serveur cabinet (VPS Hostinger). Aucune installation, aucun compte, aucune authentification — il suffit d'ouvrir le lien dans un navigateur moderne (Chrome, Firefox, Safari, Edge). Tous les collaborateurs Extencia accèdent à la même version courante via ce lien.

Accès local de secours : un fichier `index.html` autonome est disponible dans le dépôt Git du projet ou via téléchargement direct (par exemple si le serveur est indisponible). Le simulateur fonctionne en mode `file://` sans connexion réseau — Chart.js et la police Poppins sont chargés depuis un CDN, mais le moteur de calcul est local.

Saisir un dossier — workflow type

Étape 1 — Identité du dirigeant

Bloc **A. Identité du dirigeant et de la société**, en haut de la page.

Renseignez prénom, nom, raison sociale et activité. Ces données alimentent automatiquement le brouillon de mail et la fiche PDF générés à la fin. Si vous travaillez sur un cas client réel et que vous comptez partager le résultat, **pensez à pseudonymiser** ("Société A", "Dirigeant") : convention cabinet de secret professionnel.

Étape 2 — Variables structurantes partagées

Bloc **B. Variables structurantes**. Ces données sont communes aux trois structures comparées et doivent refléter le cas réel du dossier :

- **Capital social + comptes courants associés moyens** : montant arrondi à la centaine. Sert au seuil 10 % en SARL TNS pour la part de dividendes non cotisée.
- **Société éligible au taux réduit IS 15 %** : case à cocher. Critères classiques (CA limité, capital libéré, détention 75 % PP). À la discrétion du collaborateur selon ce qu'il sait du dossier.
- **TMI du foyer** : à récupérer sur la dernière déclaration d'impôts du dirigeant. Si non connu, demander.
- **Marge restante avant le palier supérieur** : place restante dans la tranche actuelle avant que la rémunération additionnelle bascule dans la tranche au-dessus. Saisir 0 si non connu.
- **Optionnel** — déplier le bloc des revenus annexes : salaires conjoint et pensions au barème pur (pèsent sur le calcul), revenus fonciers nets (pour mémoire, n'entrent pas dans le calcul).

Étape 3 — Variables propres à chaque colonne

Le **comparatif à 3 colonnes** affiche Micro / SARL / SAS côte à côte. Dans chaque colonne, des saisies spécifiques :

Colonne Micro-entreprise - Type d'activité : sélecteur des 5 régimes du micro-social 2026 (achat-revente 12,30 %, services BIC 21,20 %, BNC services 25,60 %, CIPAV 23,20 %, meublés tourisme 6 %) - Chiffre d'affaires annuel

Colonne SARL TNS - Résultat avant rémunération du dirigeant - Mix rémunération / dividendes : slider de 0 à 100 % (pas de 5 %) ou saisie manuelle dans le champ % - Cotisations Madelin facultatives - Mode d'imposition des dividendes : PFU 31,4 % (par défaut) ou Barème progressif

Colonne SAS / SASU - Résultat avant rémunération - Slider mix rémunération / dividendes - PER individuel facultatif - Mode d'imposition des dividendes

Les calculs se mettent à jour **en direct** à chaque modification. Pas de bouton "Lancer la simulation".

Étape 4 — Cocher la solution retenue

Au-dessus de chaque colonne, un radio "**Solution retenue**". Cliquez sur celui de la structure que vous reprenez après analyse. La colonne sélectionnée passe en surbrillance turquoise et alimente automatiquement les livrables.

C'est **votre choix qui prime**, pas un calcul algorithmique. Le simulateur vous donne la matière, vous tranchez selon votre expertise et le contexte du dossier.

Étape 5 — Lire le graphique mix

La section **Visualisation du mix rémunération / dividendes** présente : - Une **courbe turquoise** pour SARL TNS et une **courbe marine** pour SAS, qui montrent l'évolution du net dirigeant en fonction du pourcentage de rémunération dans le mix - Une **étoile** sur chaque

courbe au point culminant (le mix mathématiquement optimal) - Une **ligne pointillée orange** pour la micro (statique, pas de mix possible) - Des **histogrammes turquoise et marine en arrière-plan** qui représentent le coût total entreprise par mix (échelle de droite)

Lecture importante : les deux échelles ne sont **pas comparables directement** (gauche en net dirigeant, droite en coût entreprise). Une note rappelle ce point sous le graphique.

Étape 6 — Générer les livrables

Brouillon de mail : zone texte sous le graphique. Le contenu s'adapte à la solution retenue (Micro / SARL / SAS), reprend tous les chiffres du dossier et les hypothèses retenues. Bouton "Copier" pour le coller dans Outlook ou autre.

Fiche PDF : bouton "Générer la fiche PDF" qui lance l'aperçu d'impression du navigateur. Mise en page A4 portrait dédiée : - En-tête avec logo Extencia, titre, dirigeant, société, date du jour - Bloc "Hypothèses retenues" en récap textuel - Comparatif 3 colonnes compacté avec mention "✓ SOLUTION RETENUE" sur la colonne cochée - Graphique mix - Lexique des acronymes (utile pour le client qui reçoit la fiche) - Disclaimer cabinet et footer Extencia

Les zones interactives (panel, sliders, brouillon de mail visible à l'écran, boutons) sont automatiquement masquées à l'impression.

Comprendre les chiffres

Net dirigeant annuel et mensuel

Affiché en gros sur fond turquoise dans chaque colonne. Le **net mensuel** est le net annuel divisé par 12 — c'est ce que perçoit concrètement le dirigeant en moyenne sur l'année (en lissage virtuel, parce que dividendes et rémunération n'ont pas le même rythme dans la réalité).

Coût total entreprise

Affiché en bas de chaque colonne sur fond rosé. C'est la somme des cotisations sociales, IS, IR additionnel, et de l'imposition des dividendes (PFU ou barème selon le choix). Ce que la société "perd" par rapport au résultat avant rémunération pour produire le net dirigeant. Permet d'arbitrer non seulement sur ce que touche le dirigeant mais aussi sur ce que coûte la fiscalité globale.

Barre de répartition

Sous chaque colonne, une barre horizontale qui décompose visuellement le résultat en : net rémunération, cotisations, IS, imposition dividendes, IR sur rémunération, net dividendes. La légende textuelle juste en dessous identifie chaque couleur.

Ligne de vérification

En bas de chaque colonne, une ligne qui confirme que la somme des postes saisis retombe sur le total attendu. Si vert "Vérification OK", tout est cohérent. Si rouge avec un écart signalé, c'est qu'une saisie est probablement incorrecte (à vérifier avant de retenir le résultat).

Cas particuliers et pièges courants

SARL TNS à capital faible : attention au seuil 10 %

En SARL TNS, **les dividendes versés au gérant majoritaire au-delà de 10 % du capital social + primes + comptes courants associés sont requalifiés en revenu d'activité** et soumis aux cotisations TNS comme une rémunération. Conséquence : sur un dossier avec capital faible (par exemple 10 000 €), le seuil non cotisé est de 1 000 € seulement, et toute distribution importante de dividendes paie d'abord l'IS, puis les cotisations TNS, puis le PFU. Triple peine.

Sur ces cas, la courbe SARL du graphique descend à mesure qu'on bascule vers les dividendes — l'optimum mathématique est souvent à 100 % rémunération. Le conseil cabinet associé est généralement de **proposer une augmentation de capital** pour déverrouiller la zone non cotisée des dividendes.

Mix SAS optimal à 0 % : non défendable juridiquement

Sur certains dossiers, le mix SAS optimal mathématique peut sortir à 0 % de rémunération (étoile tout à gauche du graphique). C'est mathématiquement vrai (pas de cotisations sociales sur dividendes en SAS, donc tout en dividendes minimise le coût). C'est **juridiquement contestable** : l'URSSAF peut requalifier en rémunération de complaisance et redresser, surtout si le dirigeant est l'unique actif de la société.

Le simulateur ne bloque pas ce mix volontairement — c'est au collaborateur d'apprécier et de **ne pas retenir cette solution** dans le radio "Solution retenue". Privilégier au minimum un salaire au SMIC ou un mix défendable au regard de la fonction réelle exercée.

PFU vs Barème : règle simple

Le toggle PFU vs Barème progressif sur les dividendes est utile à activer en mode Barème seulement quand le **TMI du foyer est très bas** (0 % ou 11 %). Dès TMI 30 % ou plus, le PFU 31,4 % domine. Le simulateur affiche les deux montants à titre indicatif sous le sélecteur, avec mention du mode retenu — vous pouvez basculer pour voir l'écart en direct.

Net mensuel trompeur la première année

Pour un dirigeant qui démarre une activité avec une part de dividendes, **la première année il n'y a pas encore de dividendes versés** (ils seront décidés à la prochaine assemblée générale après clôture). Le simulateur calcule un net mensuel lissé qui ne reflète pas cette réalité de glissement. Quand vous présentez le résultat à un dirigeant, expliquez que la première année il aura juste sa rémunération mensuelle, et que les dividendes arriveront ensuite.

Bonnes pratiques cabinet

Pseudonymisation systématique

Si vous travaillez sur un cas client et que vous comptez partager le résultat (impression, capture d'écran, mail à un collègue), pseudonymisez les données avant : "Société A" au lieu de la raison sociale, "Dirigeant" au lieu du nom, montants arrondis. Le secret professionnel est non négociable, **même sur un outil interne**.

Mention PROJET sur tous les livrables

Le simulateur appose automatiquement la mention "PROJET — soumis à validation associé" sur le brouillon de mail et la fiche PDF imprimée. **Ne jamais l'enlever** avant validation associé du dossier réel. C'est une convention cabinet pour signaler au client (et à vous-même) que la simulation est un cadrage, pas un acte engageant.

Validation associé avant transmission

Avant de transmettre la fiche PDF ou le mail au client, faire valider l'arbitrage et les hypothèses retenues par **l'associé responsable du dossier**. C'est lui qui engage la responsabilité du cabinet sur le conseil donné. Le simulateur produit un cadrage technique, l'associé valide le conseil cabinet.

Garder une trace dans le dossier

Quand vous générez une fiche PDF qui sert de support à un conseil donné, archivez-la dans le dossier client (Wearegenial ou GED cabinet). Permet de retrouver les hypothèses qui ont servi au conseil si la situation évolue ou si un débat émerge plus tard.

Mise à jour annuelle des paramètres officiels

C'est une opération que **tout collaborateur peut faire** en cinq minutes après publication des LFi (décembre / janvier) ou LFSS (octobre / novembre). Procédure :

1. Ouvrir la version courante du simulateur
2. Cliquer sur **"Paramètres officiels"** en haut à droite (icône engrenage)
3. Renseigner la traçabilité dans l'encadré rose : date du jour, vos initiales, source consultée (par exemple "LFi 2027 publiée le 28/12/2026")
4. Modifier les paramètres principaux dans le panel : PASS, IS, PFU, barème IR, CDHR, plafond QF
5. (Optionnel) cliquer "Paramètres avancés" pour la modale plein écran (TNS détaillé, SAS, micro 5 activités, CEHR)
6. Cliquer **"Tester en session"** — un bandeau orange apparaît "Paramètres modifiés en session" et les calculs reflètent les nouvelles valeurs. Vérifier visuellement que les chiffres restent cohérents
7. Cliquer **"Enregistrer comme nouvelle version officielle"** — saisir le numéro de la nouvelle version (proposition automatique : version courante + 0,1)
8. Le navigateur télécharge le fichier simulateur-arbitrage-remuneration-dividendes-vX.Y.html
9. **Mettre en production via Git** : transmettre le fichier au porteur du projet (Stéphane), qui le renomme public/index.html, l'archive l'ancien public/index.html dans archive/ du dépôt, et pousse sur GitHub. Sur le VPS, `git pull` met immédiatement la nouvelle version en ligne sur <https://arbitrage.srv1269986.hstgr.cloud>.

Un bouton "Réinitialiser" remet les valeurs codées par défaut en cas de fausse manipulation. Un bouton "Annuler" ferme le panel sans appliquer les modifications. Bouton "Exporter JSON" en option pour archiver une configuration alternative.

Note sur le workflow : la génération du fichier HTML (étape 7) reste utile même quand le simulateur est en ligne. Elle produit un artefact autonome avec les nouveaux paramètres, que le porteur du projet intègre ensuite dans le dépôt Git pour la mise en production. Si tu as les droits SSH sur le VPS, tu peux aussi modifier directement public/index.html dans le dépôt et pousser via `git push` — auquel cas l'auto-génération devient une commodité plutôt qu'une étape obligatoire.

Questions fréquentes

Le simulateur ne fait pas le calcul retraite long terme. Pourquoi ? Conformément à la position cabinet, l'estimation des droits retraite acquis (points AGIRC-ARRCO ou RCI, valorisation actuarielle) demande des paramètres et une expertise actuarielle dont le cabinet ne dispose pas en interne. Pour un conseil retraite, orientez le client vers un courtier partenaire (AG2R, Swiss Life ou autre).

Pourquoi le simulateur n'utilise pas le calcul IR exact du foyer (parts QF, décote, plafonnement) ? Choix volontaire pour rester dans un cadrage rapide. Le calcul IR exact demande beaucoup d'inputs et reste fragile. Le **TMI direct** appliqué à la rémunération imposable additionnelle est suffisant pour un cadrage cabinet. Pour la déclaration définitive du dirigeant, on revient au calcul foyer complet sur les outils du cabinet.

Le simulateur peut-il bloquer un mix sous-SMIC en SAS ? Non, c'est volontaire. Le mix optimal mathématique est affiché tel quel (étoile sur la courbe), au collaborateur d'apprécier et de ne pas le retenir comme solution. Un bandeau alerte si le résultat retenu sort de la zone défendable.

Comment ouvrir la version simplifiée pour un prospect sur le site ? Cette fonctionnalité

n'existe pas encore. Elle est dans la roadmap mais hors scope court terme. Si un prospect demande une simulation en RDV, utilisez la version cabinet en pseudonymisant son cas.

Que faire si je trouve un écart sur un calcul ? Vérifier d'abord la ligne de vérification de la colonne (somme des postes = total saisi). Si elle est verte, le moteur a fait le calcul cohérent avec les paramètres en cours. Si vous suspectez un problème de paramètre, ouvrir le panel "Paramètres officiels" et vérifier les valeurs. Si l'écart persiste, contacter le porteur du projet (voir contact).

Les paramètres ont changé suite à une nouvelle LFi, qui les met à jour ? N'importe quel collaborateur peut le faire via le panel "Paramètres officiels" et le bouton "Enregistrer comme nouvelle version officielle". Le fichier généré remplace la version courante dans le partage cabinet. Convention cabinet : **vérification annuelle obligatoire** après chaque LFi (décembre / janvier) et chaque LFSS (octobre / novembre).

Limites du simulateur

Le simulateur est un outil de **cadrage cabinet** et reconnaît plusieurs limites assumées :

- Calcul IR par TMI direct, pas calcul foyer complet (parts QF, décote, plafonnement)
- Pas de simulation retraite long terme ni de valorisation actuarielle des droits
- Cotisations TNS calculées avec les formules officielles 2026 (assiette unique, taux progressifs maladie et AF) — la CIPAV n'est pas couverte spécifiquement
- Pas de prise en compte des reports déficitaires, crédits d'impôt, JEI, ZFU, schémas holding, démembrement
- L'abattement 10 % frais professionnels en SAS est appliqué sans plafonnement (simplification)
- La micro raisonne sur le CA, pas sur le résultat — au collaborateur de saisir des chiffres comparables d'une colonne à l'autre

Ces limites sont rappelées dans la fiche PDF et dans le mail pédagogique pour transparence vis-à-vis du dirigeant.

Contact

Stéphane Torregrosa · s.torregrosa@extencia.fr — porteur du projet côté Extencia.

Pour toute question technique, suggestion d'amélioration, signalement d'un écart de calcul, ou besoin d'évolution fonctionnelle, contacter directement.